Image not found or type unknown

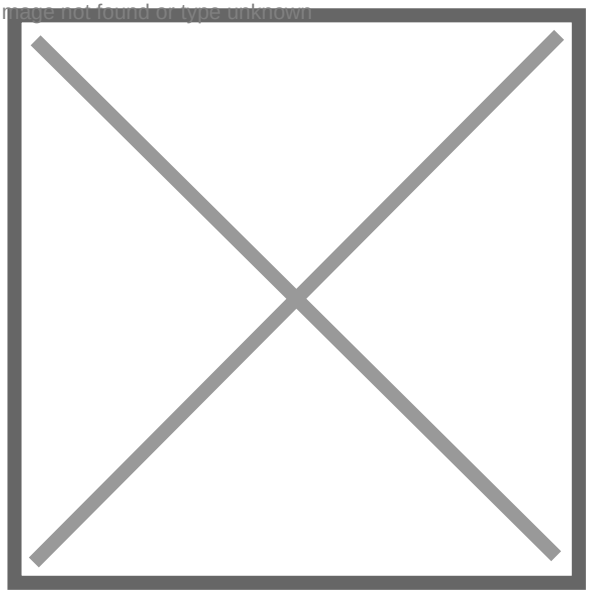

Frais de résiliation CNED

Par **Miamia**, le **29/11/2016** à **15:59**

Bonjour,

Je suis inscrite au Cned depuis le 14 septembre, les cours ont été mis en ligne qu'à partir du 02 octobre donc délai de rétractation dépassé avant même d'avoir vu les cours.

Ayant trouvé un emploi a temps complet, je ne peux pas continué puisque déjà je ne pourrais pas effectué le stage obligatoire.

Ils me disent au téléphone que je vais devoir payer 80% de la formation si je résilie, les conditions générales de vente stipule que passé le délai de rétractation+45 jours c'est le montant du.

N'ayant pas eu les cours avant la fin du délai puis je avoir un recours?
Puis je arrêter les prélèvements de 91€ par mois?

Merci d'avance de m'aider à ce sujet

Par **morobar**, le **29/11/2016** à **16:05**

Bonjour,
Vous devez vérifier sur le contrat les conditions de rétractation.
Elles sont en général, passé la rétractation immédiate, de 3 mois pour le paiement de 30% et de la totalité au delà.
Alors attention, le CNED qui dépend de l'éducation nationale, est le seul organisme de

formation à distance qui met en place les procédures de recouvrement forcé.
J'ignore par contre si c'est systématique ou à la tête du client.

Par **Miamia**, le **29/11/2016** à **16:21**

Merci morobar de ta réponse.

Voilà ce qu'il y a de marqué sur les CGV.

Formation dont la durée normale est supérieure à quatre mois
Si la demande de cessation anticipée est acceptée, il restera à la charge de l’Inscrit :
- 65 % du montant total dû pour toute demande parvenant au CNED jusqu’au 30ème jour calendaire suivant l’expiration du délai de rétractation (soit un remboursement de 35 % du montant total dû),
- 80 % du montant total dû pour toute demande parvenant au CNED entre le 31ème et le 90ème jour calendaire suivant l’expiration du délai de rétractation (soit un remboursement de 20 % du montant total dû),
- Au-delà, l’intégralité du montant total est due (soit aucun remboursement).

Il ne parle pas des 3 mois.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés